Envoyé en préfecture le 07/04/2017
Reçu en préfecture le 07/04/2017
Affiché le 11 AVR. 2017
ID : 014-251403184-20170331-DCS162017-DE

PÔLE METROPOLITAIN
CAEN NORMANDIE MÉTROPOLE

Extrait du Registre des Délibérations
Du Comité Syndical
Séance du vendredi 31 mars 2017

DCS16-2017

Le vendredi 31 mars 2017, à 12 h 30, le Comité Syndical, régulièrement convoqué le 24 mars 2017, dans sa composition *"affaires d'intérêt commun"* prévue à l'article 4-1.3 des statuts, s'est réuni en séance publique, à l'Hémicycle des Rives de l'Orne à Caen, lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Mme Sonia DE LA PROVOTE, Président de Caen Normandie Métropole.

Monsieur Romain BAIL est désigné comme secrétaire de séance.

Membres en exercice : 128
Quorum : 65
Présents : 74
Pouvoirs : 23
***Votants: 96** (73 présents pouvant voter + 23 pouvoirs)*

Date de convocation : 24/03/2017

Étaient présents :

Communauté urbaine d'Alençon : /

Communauté Urbaine Caen la mer : M. Romain BAIL, , M. Grégory BERKOVICZ, M. Joël BRUNEAU, Mme Hélène BURGAT, M. Patrice COLBERT, M. Jean DAIREAUX, Mme Sonia DE LA PROVOTE, M. Christian DELBRUEL, Mme Annick FARCY, M. Sébastien FRANCOIS, , M. Daniel GUERIN, Mme Edith GUILLOT, M. Xavier HAY, M. Pascal JOUIN, M. Nicolas JOYAU, M. Michel LAFONT, , M. Marc LECERF, M. Jean-Marc PHILIPPE, M. Bruno PIQUET, M. Marc POTTIER, M. Lionel POULLIAS, M. Thierry RENOUF, M. Pascal SERARD, M. Joël SUZANNE, M. Rodolphe THOMAS, M. Jean-Pierre TOSTAIN, Mme Béatrice TURBATTE, Mme Martine VINCENT, M. Dominique VINOT-BATTISTONI, M. Jacques VIRLOUVET ;

Communauté d'Agglomération Flers-Agglo : M Yves GOASDOUE, M. Patrick LESELLIER, M. José COLLADO (membre suppléant) ;

Communauté d'Agglomération Saint-Lô Agglo : M. François BRIERE, Mme Anne-Marie COUSIN, M. Michel RICHARD ;

Communauté de communes Blangy-Pont-l'Evêque Intercom : Mme Florence COTHIER, M. Yves DESHAYES ;

Communauté de communes Intercom de la Vire au Noireau : M. Marc ANDREU-SABATER, Mme Annie BIHEL ;

Communauté de communes Bayeux Intercom : /

Communauté de communes Baie du Cotentin: M. Philippe CATHERINE ;

Communauté de communes Cingal – Suisse Normande : M. Michel BAR, M. Jean-Claude BRETEAU, M. Bernard LEBLANC, M. François BESNARD *(membre suppléant votant)*, M. Jean-Marc FURON *(membre suppléant votant) ;*

Communauté de communes Pays de Falaise : M. Claude LETEURTRE, M. Pascal POURNY, M. Jean-Marie GASNIER *(membre suppléant votant) ;*

Enquête ménages-déplacements - Convention d'assistance technique pour la réalisation d'une Enquête Déplacements « Nouveau standard » entre le Pôle métropolitain, le CEREMA Normandie-centre et la DREAL – autorisation donnée au Président à signer la convention

DCS16-2017:-

Enquête ménages-déplacements - Convention d'assistance technique pour la réalisation d'une Enquête Déplacements « Nouveau standard » entre le Pôle métropolitain, le CEREMA Normandie-centre et la DREAL - autorisation donnée au Président à signer la convention

Envoyé en préfecture le 07/04/2017
Reçu en préfecture le 07/04/2017
Affiché le 11 AVR. 2017
ID : 014-251403184-20170331-DCS162017-DE

Communauté de communes Vallées de l'Orne et de l'Odon : M. Bernard ENAULT, M. Henri LOUVARD, M. Laurent PAGNY, Mme Martine PIERSIELA, M. Hubert PICARD, M. André POSTEL *(membre suppléant votant),*

Assistait en tant que suppléant sans pouvoir voter : M. Jean-Louis MALAQUIN

Communauté de communes Val es Dunes : Mme Ann BAUGAS, M. Dominique DELIVET, Mme Monique GARNIER, Mme Marie-Françoise ISABEL, M. Xavier PICHON, *M. Philippe PESQUEREL (suppléant votant)*

Communauté de communes Villedieu Intercom : M. Daniel MACE

Communauté de communes Coutances Mer et Bocage: M. Jean Manuel COUSIN ; M. David LAURENT (suppléant votant)

Communauté de communes Granville Terre et Mer: M. Jean-Marie SEVIN ;

Communauté de communes Normandie Cabourg Pays d'Auge: M. Pierre MOURARE ;

Communauté de communes Pays d'Honfleur Beuzeville: Mme Catherine FLEURY ;

Communauté de Communes Cœur de Nacre : M. Jean-Luc GUILLOUARD, M. Jean-Luc GUINGOUAIN, M. Franck JOUY, M. Thierry LEFORT, M Patrick LERMINE, Mme Christine VASSE.

Conseil Départemental du Calvados : M. Patrick JEANNENEZ.

Conseil Départemental de la Manche : /

Conseil Départemental de l'Orne : /

Etaient excusés et avaient donné pouvoir :

Communauté Urbaine Caen la Mer: M. Dominique GOUTTE (pouvoir à Mme Sonia DE LA PROVOTE), M. Joël JEANNE (donne pouvoir à Mme Hélène BURGAT), M. Patrick LECAPLAIN (donne pouvoir à M. Joël BRUNEAU), Mme Sylviane LEPOITEVIN (donne pouvoir à M. Rodolphe THOMAS), M. Jean-Louis MARIE (donne pouvoir à M Sébastien FRANCOIS), M. Michel PATARD –LEGENDRE (donne pouvoir à M. Thierry RENOUF), M. Christian PIELOT (donne pouvoir à Mme Edith GUILLOT), M. Dominique REGEARD (donne pouvoir à M. Dominique VINOT-BATTISTONI), M. Pierre SCHMIT (donne pouvoir à M. Marc POTTIER), Mme Josette TRAVERT (donne pouvoir à M. Bruno PIQUET), M. Ludwig WILLAUME (M. Romain BAIL).

Communauté d'agglomération Flers Agglo: M. Michel DUMAINE (donne pouvoir à M. José COLLADO)

Intercom de la Vire au Noireau: M. Pascal ALLIZARD (donne pouvoir à M. Marc ANDREU SABATER), M. Lionel LERCH (donne pouvoir à Mme Annie BIHEL)

Communauté de communes "Bayeux Intercom": Mme Mélanie LEPOULTIER (donne pouvoir à M. Grégory BERKOVICZ).

Communauté de communes Cingal-Suisse Normande : M. Paul CHANDELIER (donne pouvoir à M. BAR).

Communauté de communes "Cœur de Nacre": M. Frédéric POUILLE (donne pouvoir à M. Franck JOUY).

Communauté de communes Normandie Cabourg Pays d'Auge: M. Olivier PAZ (donne pouvoir à M. Pierre MOURARET).

Communauté de communes "Pays de Falaise": M. Jean-Philippe MESNIL (donne pouvoir à M. Jean-Marie GASNIER)

Communauté de communes Vallées de l'Orne et de l'Odon: M. Henri GIRARD (donne pouvoir à M. Bernard ENAULT).

DCS16-2017:-

Enquête ménages-déplacements - Convention d'assistance technique pour la réalisation d'une Enquête Déplacements « Nouveau standard » entre le Pôle métropolitain, le CEREMA Normandie-centre et la DREAL - autorisation donnée au Président à signer la convention

Envoyé en préfecture le 07/04/2017
Reçu en préfecture le 07/04/2017
Affiché le
ID : 014-251403184-20170331-DCS162017-DE

Communauté de communes Villedieu Intercom: M. Charly VARIN (donne pouvoir à M. Daniel MACE).

Conseil départemental de la Manche: M. Marc LEFEVRE (donne pouvoir à M. Jean Manuel COUSIN).

Etaient excusés :

Communauté Urbaine d'Alençon : M Emmanuel DARCISSAC, M. Joaquim PUEYO, Mme Christine ROIMIER.

Communauté Urbaine Caen la mer : M. Salvatore BELLOMO , M. Loïc CAVELLEC, , M. Bruno HITIER, , Mme Micheline LECHARTIER, , M. Robert MICHEL, , M. Raymond PICARD,),), M. Marc REYNAUD, M. Thierry SAINT,M., .**Communauté d'Agglomération Flers-Agglo : Communauté d'Agglomération Mont-St-Michel – Normandie** :M. Erick GOUPIL, M. Guénhaël' HUET, M. David NICOLAS

Communauté d'Agglomération Saint-Lô Agglo : M. Gilles QUINQUENEL, M; Jérôme VIRLOUVET,

Communauté de Communes Intercom de la Vire au Noireau : M. Pascal ALLIZARD (donne pouvoir à M. Marc ANDREU-SABATER), M. Etienne FELS, M. Lionel LERCH

Communauté de communes Bayeux Intercom: M. Patrick GOMONT, Mme Mélanie LEPOULTIER (donne pouvoir à M. Grégory BERKOVICZ)

Communauté de Communes Baie du Cotentin : M. Jean-Pierre LHONNEUR.

Communauté de Communes Cingal – Suisse Normande), Mme Nicole GOUBERT, M. Roger TENCE, M. Serge LADAN.

Communauté de Communes Granville Terre et Mer : Mme Dominique BAUDRY, M. Jean-Marie SEVIN, M. Pierre-Jean BLANCHET (membre suppléant)

Communauté de Communes Normandie Cabourg Pays d'Auge : Communauté de Communes Pays de Falaise : Mme Clara DEWAELE-CANOUEL, M. Eric MACE.

Communauté de Communes Pays de Honfleur – Beuzeville : M. Michel BAILLEUL, Mme Catherine FLEURY

Communauté de communes Vallées de l'Orne et de l'Odon: Communauté de communes Val es Dunes: M. Patrice MARTIN

Communauté de Communes Villedieu Intercom,),

Communauté de Communes Cœur de Nacre Communauté de Communes Bayeux Intercom : M. Patrick GOMONT

Communauté de communes Domfront Tinchebray Interco : M. Jérôme NURY.

Conseil Départemental de la Manche : Conseil Départemental du Calvados :

Conseil Départemental de l'Orne: M. Philippe VAN-HOORNE, M. Christophe DE BALORRE.

DCS16-2017:-

Enquête ménages-déplacements - Convention d'assistance technique pour la réalisation d'une Enquête Déplacements « Nouveau standard » entre le Pôle métropolitain, le CEREMA Normandie-centre et la DREAL - autorisation donnée au Président à signer la convention

Envoyé en préfecture le 07/04/2017
Reçu en préfecture le 07/04/2017
Affiché le 1 AVR. 2017
ID : 014-251403184-20170331-DCS162017-DE

Enquête ménages-déplacements - Convention d'assistance technique pour la réalisation d'une Enquête Déplacements « Nouveau standard » entre le Pôle métropolitain, le CEREMA Normandie-centre et la DREAL – autorisation donnée au Président à signer la convention

Depuis le milieu des années 1970, les principales agglomérations françaises réalisent des enquêtes sur la mobilité quotidienne de leurs habitants.

Le Certu, alors service technique central du ministère en charge des transports, a mis au point une méthodologie de standardisation des enquêtes dite « standard Certu ». Le respect de cette méthodologie permet de constituer une véritable mémoire qui permet de suivre l'évolution des activités, des pratiques et des habitudes de déplacements quotidiens ainsi que des opinions des habitants sur leur système de transport.

Ces enquêtes constituent, pour les collectivités locales et le ministère en charge des transports, une base de données unique pour alimenter études, recherches et réflexions dans le domaine de la mobilité et de ses interactions avec le fonctionnement de la ville.

Il y a un intérêt général fort à ce que les agglomérations utilisent, pour leurs enquêtes déplacements, la méthodologie « standard Certu ».

Ainsi pour respecter cette méthodologie et en favoriser l'utilisation, le ministère en charge des transports propose aux agglomérations qui le souhaitent de mettre à leur disposition les moyens des directions territoriales du Cerema pour leur fournir une assistance technique et administrative pour la réalisation de leur enquête déplacements « standard Certu ».

Par ailleurs, les enquêtes peuvent être subventionnées par l'État. L'attribution de cette aide ainsi que la labellisation de l'enquête sont subordonnées au respect de la méthodologie « standard Certu ».

Le Cerema a lancé en 2016 une démarche d'élaboration d'un nouveau dispositif d'observation de la mobilité pour s'adapter au contexte changeant. D'un point de vue technique, le nouveau dispositif propose une architecture modulable avec un cœur commun et des options en utilisant au maximum les opportunités liées aux technologies numériques et en veillant à diminuer les coûts d'enquêtes.

Cette démarche donne lieu à la signature d'une convention tripartite.

Il sera proposé au comité syndical d'**AUTORISER** son Président à signer la convention annexée à la présente note de synthèse.

Le comité syndical, le Président entendu, après en avoir délibéré, ADOPTE cette proposition à l'unanimité des votes des membres présents ou représentés.

La présente délibération peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de la publication, d'un recours contentieux auprès du tribunal administratif compétent ou d'un recours gracieux auprès du président du pôle métropolitain, étant précisé que celui-ci dispose alors d'un délai de deux mois pour répondre. Un délai de deux mois vaut alors décision implicite de rejet. La décision ainsi prise, qu'elle soit expresse ou implicite pourra elle-même être déférée au tribunal administratif dans un délai de

Pour extrait conforme
Le Président,

Sonia DE LA PROVOTÉ

PÔLE MÉTROPOLITAIN CAEN NORMANDIE MÉTROPOLE